



Lundi 25 Mai 2015

2<sup>ème</sup> Tournoi Abbé Lapeyre



Tournoi régional U12/U13

à 8 de 24 équipes

## A l'attention du responsable de l'école de football

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième fois, le Biscarrosse Olympique Football vous invite à venir participer à son Tournoi de fin de saison en catégorie U12/U13.

Le tournoi se déroulera le Lundi 25 mai 2015 à 9h au stade de Triscos de Biscarrosse.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en nous renvoyant la fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée ainsi qu'un chèque de caution de 50 € par équipe qui vous sera restitué le jour du tournoi.

A réception de ces 2 documents, nous vous confirmerons votre engagement à ce tournoi.

Vous souhaitez des renseignements, contacter la commission tournoi :

AMAROT Jérôme

06.09.34.64.2.4

[amarot@msn.com](mailto:amarot@msn.com)

Dans cette attente, nous vous adressons nos sincères salutations.

# Règlement du tournoi

## Article 1 – désignation

Le Biscarrosse Olympique football club, sous le couvert de la ligue de Football d'Aquitaine et du District des Landes de football, organise un tournoi régional de football à 8, s'adressant à la catégorie U12/U13. Cette manifestation se déroulera le Lundi 25 Mai 2015 au stade de Triscos de Biscarrosse et réunira 24 équipes.

## Article 2 – Organisation

L'organisation de ce tournoi est confiée au Biscarrosse olympique football.

## Article 3 – équipes inscrites

Pour chaque équipe, elle comportera au maximum 10 joueurs et 2 dirigeants et sera communiquer par liste nominative avant le 15 Mai 2015 au BO football.

## Article 4 – Terrains

Les matchs se disputeront sur 2 terrains en herbe selon le statut du football à 8.

### Article 5 – Arbitrage

L'arbitrage sera fait par des dirigeants du BO Football.

### Article 6 – Joueurs

Les joueurs participant au tournoi doivent être obligatoirement licenciés dans le club invité et être né en 2003 et en 2002.

### Article 7 – assurance et responsabilité

Chaque équipe sera responsable des assurances diverses couvrant les risques de vols, d'accidents, responsabilité civile de ses joueurs. L'organisation du tournoi décline toute responsabilité à cet égard. Chaque club invité disposera, dans la mesure du possible, d'un vestiaire. Tous les objets de valeur laissés dans les vestiaires le seront au risque et péril de son propriétaire.

### Article 8 – commission du tournoi

Les règles du jeu seront celles du football à 8 de la FFF.

### Article 9 – réclamations et contestations

Tout différent d'ordre technique ou disciplinaire sera jugé par la commission sportive du tournoi.

### Article 10 – Fair-play

L'esprit du tournoi est tourné vers le plaisir et le respect toute équipe manquant à cet esprit pourra être sanctionné par la commission sportive du tournoi.

### Article 11 – équipement

Chaque participant portera les tenues habituelles de son club. Au besoin des chasubles seront mis à disposition des équipes.

### Article 12 – Système de points

Pendant la 1ere phase, il sera attribué 4 points pour une victoire, 2 points pour un nul et 1 point pour une défaite.

### Article 13 – Modalité de départage

En cas d'égalité au classement à l'issue de la 1ere phase sera classé avant l'équipe qui aura :

- la meilleure différence de buts particulière
- la meilleure différence de but générale
- le plus grand nombre de buts marqués
- le vainqueur d'une série de 3 tirs au but

## Article 14 – Déroulement du tournoi

Toutes les rencontres seront de 10 min sans mi-temps, sauf les matchs de classement qui seront de 12 min sans mi-temps.

6 poules de 4 équipes seront constituées.

En première phase chaque équipe s'affrontera lors de match aller simple.

A l'issue de la première phase les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la principale les deux derniers pour les matchs de classement.

La deuxième phase sera à élimination directe et match de classement.

L'arrivée des équipes est prévue avant 8h30 (en fonction de l'horaire du 1<sup>er</sup> match ) le Lundi 25 mai

# Engagement

Nom du club :

Nombre d'équipe :

Nom du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Un chèque de caution de 50 euros par équipe, la feuille d'engagement et la liste des joueurs sont à retourner avant le 15 Mai 2015 à l'adresse suivante :

Biscarrosse Olympique Football  
102, avenue Alphonse Daudet  
B.P. 60040  
40600 BISCARROSSE

L'inscription ne sera effective qu'à la réception de tous ces documents.

Contact :

Jérôme AMAROT

0609346424

amarot@msn.com

# Restauration et hébergement

Il y aura possibilité de se restaurer sur place grâce à une buvette et un stand mis en place par des bénévoles du club.

Le club a réussi à négocier des tarifs intéressants pour l'hébergement sur différents sites adaptés au budget de chacun.

Le PEP 40 : <http://www.lespep40.org/biscarrosse/bisca-6-groupes.html>

L'igésa : [http://www.igesa.fr/vacances-adultes/recherche-sejour/reserver-mes-vacances/etablissement/biscarrosse/?P=1&uid\\_formule=](http://www.igesa.fr/vacances-adultes/recherche-sejour/reserver-mes-vacances/etablissement/biscarrosse/?P=1&uid_formule=)

Le camping Mayotte : <http://www.mayottevacances.com/>

N'hésitez pas à les contacter de notre part.

# Feuille de match

Club :

Nom

Numéro de licence

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

6 :

7 :

8 :

9 :

10 :

Educateur 1 :

Educateur 2 :

A renvoyer avant le 15 Mai 2015